



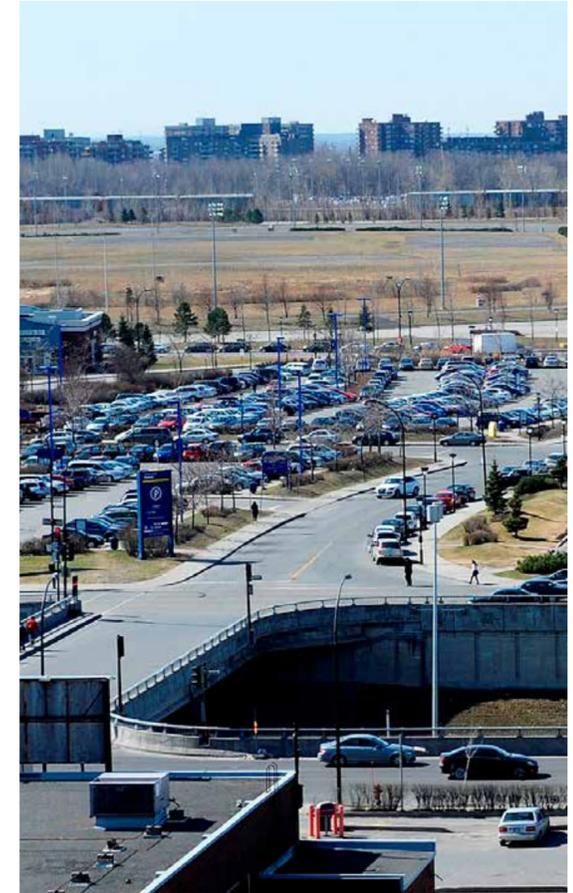
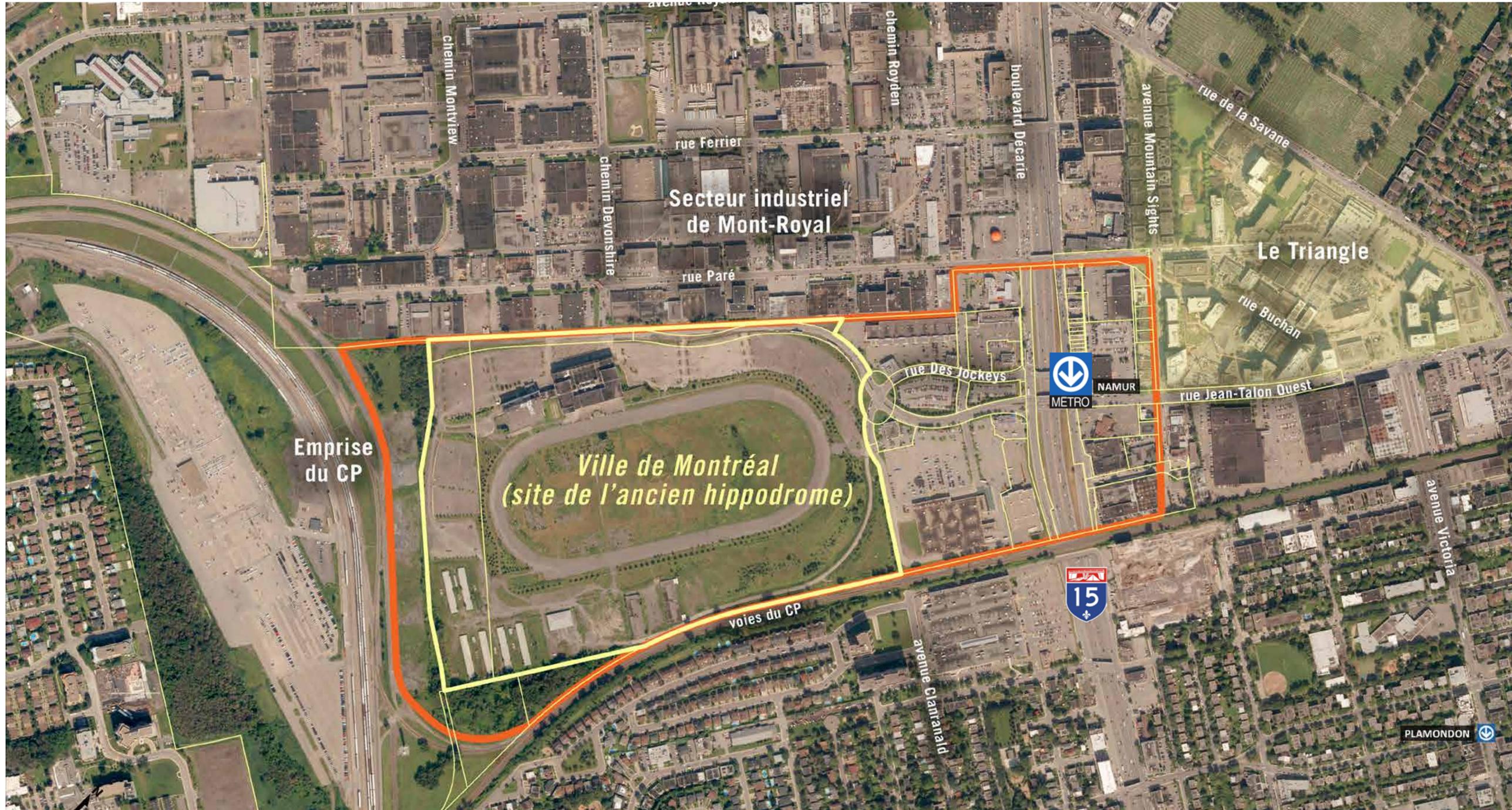
PLAN DE LA PRÉSENTATION

- 1. Contexte et portrait**
- 2. Vision et principes de mise en valeur**
- 3. Principaux défis**
- 4. Prochaines étapes**

1. Contexte et portrait

CONTEXTE ET PORTRAIT

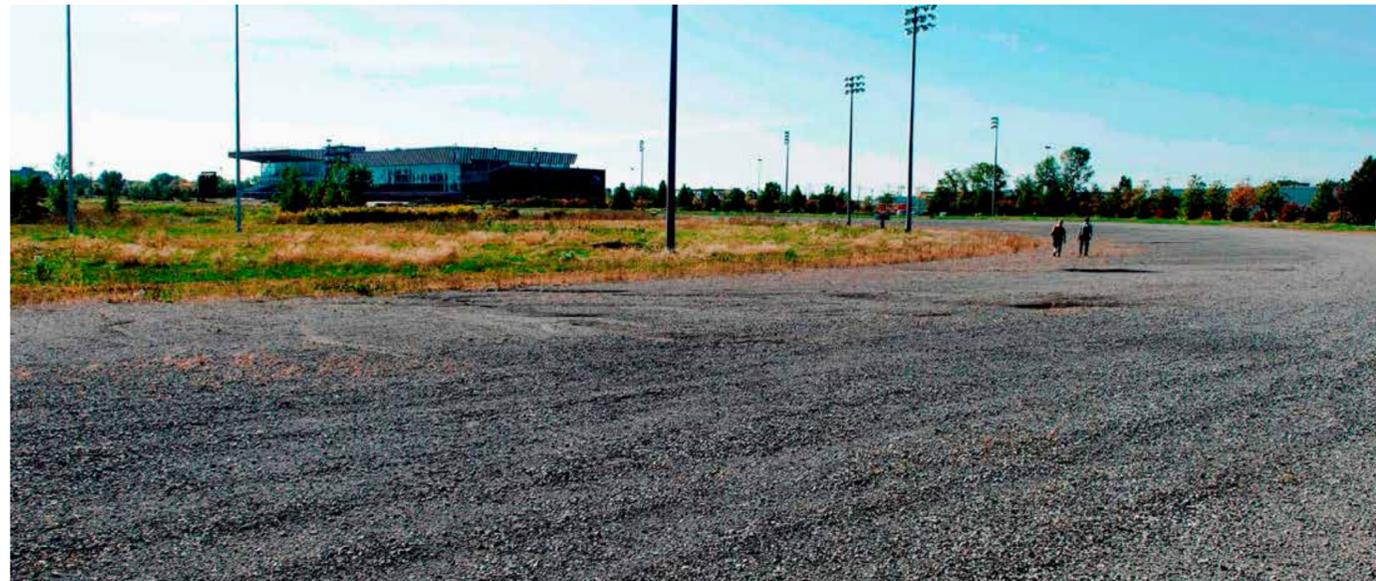
Quartier Namur-Hippodrome



CONTEXTE ET PORTRAIT

Démarche de planification du secteur Namur-De la Savane

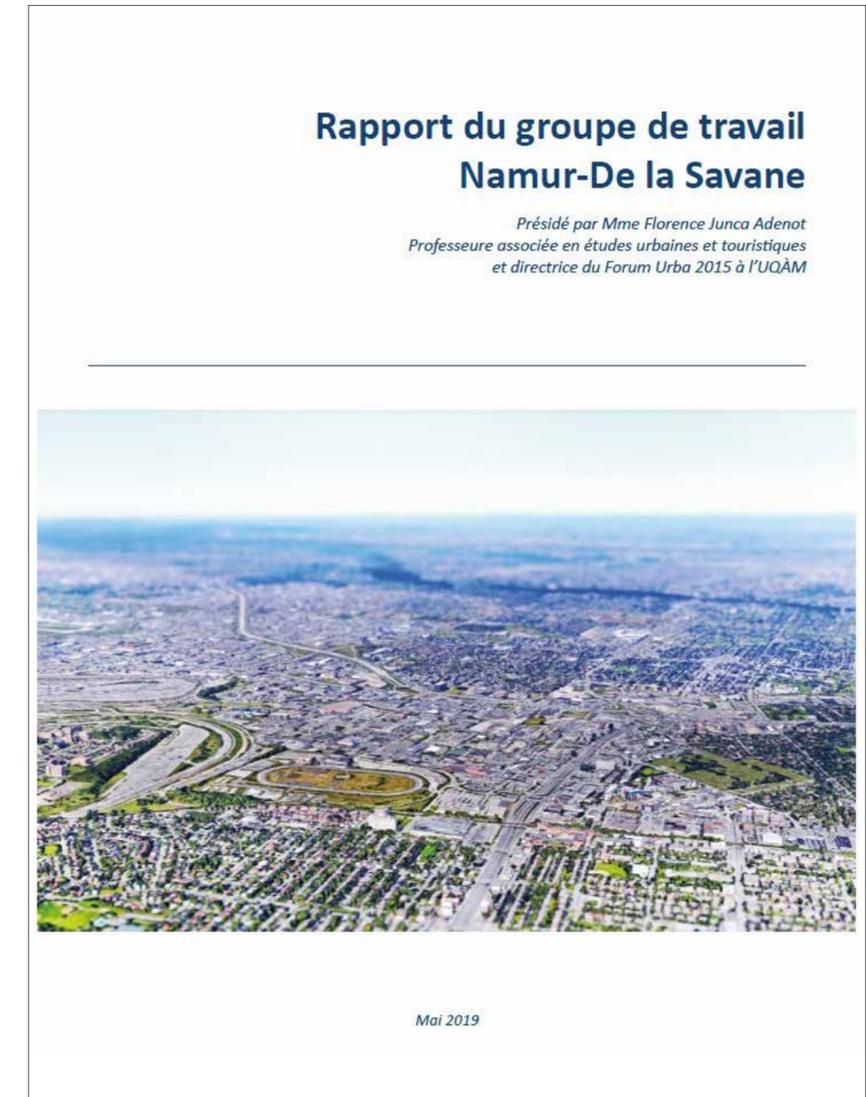
- En 2015, une démarche de planification du secteur Namur-De la Savane a été initiée par la Direction de l'urbanisme de la Ville de Montréal
- Cette démarche réunit les services centraux et les arrondissements concernés ainsi que les villes de Mont-Royal et de Côte-Saint-Luc
- Elle vise entre autres à assurer une cohérence des interventions en cours ou en planification dans le secteur, notamment au chapitre de la mobilité



CONTEXTE ET PORTRAIT

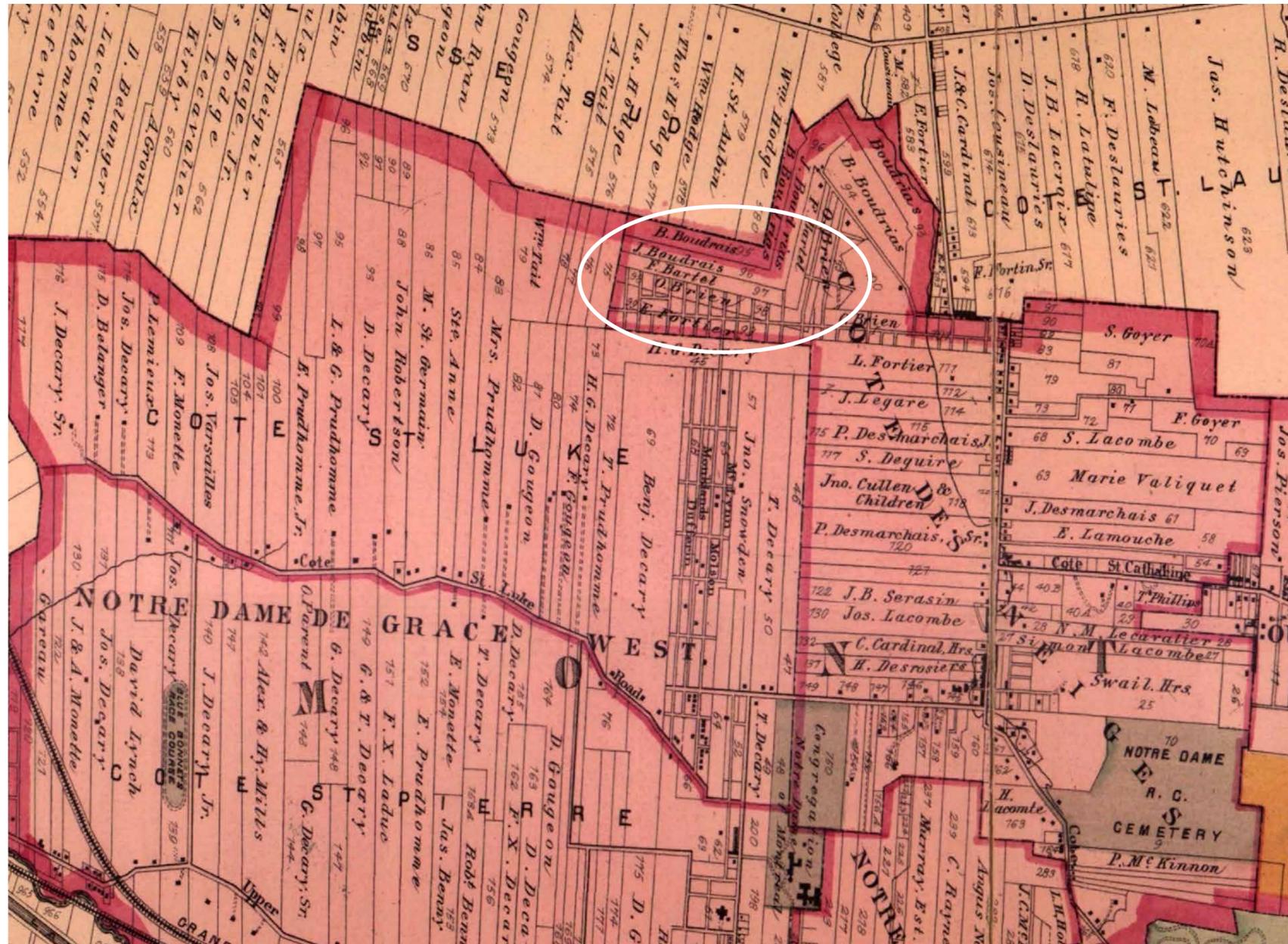
Démarche de planification du secteur Namur-De la Savane

- En mars 2019, un groupe de travail sur la mobilité dans le secteur Namur-De la Savane a été créé par la ministre déléguée aux Transports et ministre de la Métropole et de la Région de Montréal, Mme Chantal Rouleau, et la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante
- Son mandat était de proposer des solutions à court, à moyen et à long terme pour améliorer les conditions de mobilité dans le secteur
- Le rapport du groupe de travail a été déposé en mai 2019 et comprend 13 recommandations et 35 actions
- Le mandat du groupe de travail a été prolongé pour une durée de 3 ans afin d'assurer le suivi de la mise en oeuvre des recommandations et des actions

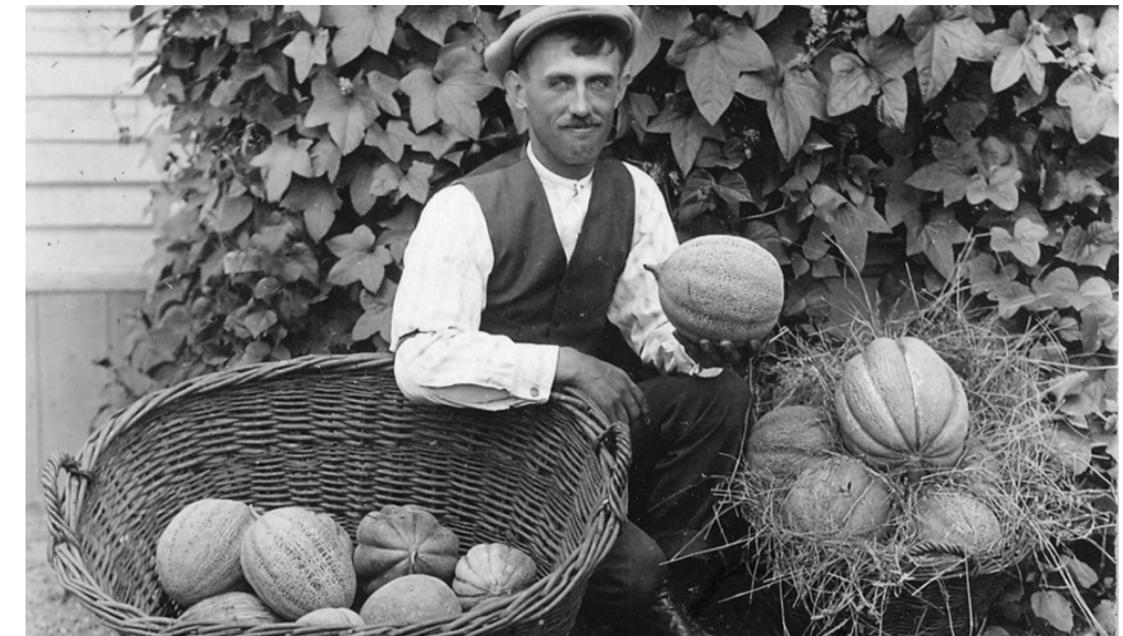


CONTEXTE ET PORTRAIT

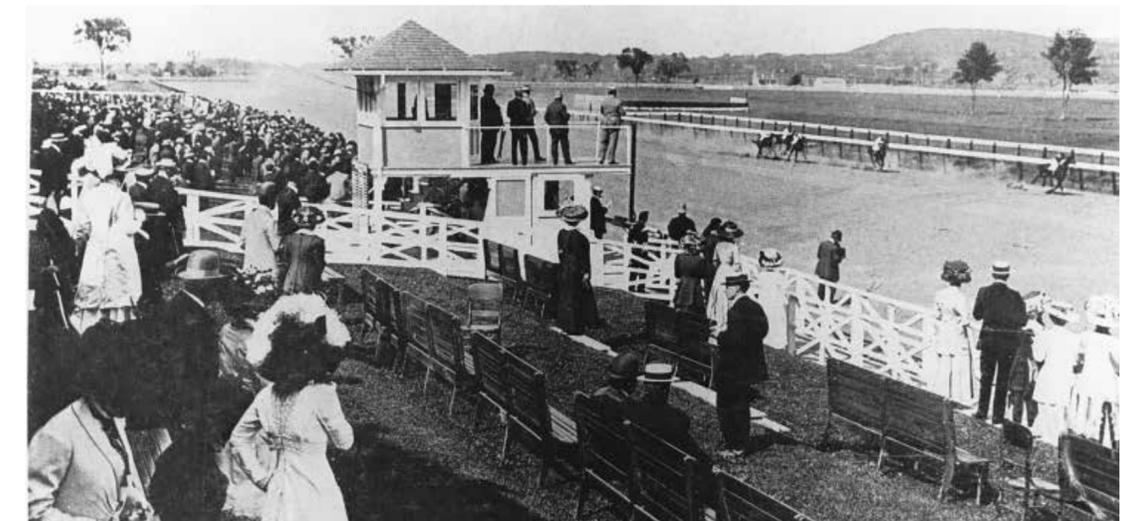
Évolution du territoire



1879, Carte de Montréal par Hopkins
Bibliothèque et archives nationales du Québec (BANQ)



Début du 20^e siècle, Scène de récolte du « melon de Montréal »
Archives de la Ville de Mont-Royal



1907, Vue vers le mont Royal à partir des estrades de Blue Bonnets
Centre d'archives et de documentation du Musée McCord

CONTEXTE ET PORTRAIT

Évolution du territoire



1947, Archives de la Ville de Montréal



1958, Archives de la Ville de Montréal

CONTEXTE ET PORTRAIT

Évolution du territoire



1970, Autoroute Décarie vers le sud
Bibliothèque et archives nationales du Québec (BANQ)



1984, Ouverture de la station Namur sur la ligne orange du métro
Archives photographiques de la Société de Transport de Montréal (STM)

CONTEXTE ET PORTRAIT

Évolution du territoire

- 2009 marque la fin des activités hippiques à l'Hippodrome de Montréal
- En 2017, le site de l'ancien hippodrome est cédé à la Ville de Montréal par le gouvernement du Québec
- L'acte de cession qui lie la Ville au gouvernement du Québec prévoit plusieurs conditions, notamment :
 - la déconstruction des bâtiments
 - l'inscription du raccordement du boulevard Cavendish au Plan de transport et au Programme triennal d'immobilisations (PTI)
 - le partage des revenus de vente des terrains
 - l'adoption d'un zonage et le début de la vente des terrains au plus tard en 2023



2009, Fin des activités hippiques



2018, Démolition des bâtiments de l'ancien hippodrome

CONTEXTE ET PORTRAIT

Grands constats

- Le morcellement du territoire, principal frein à la mise en valeur du secteur
- Une sous-utilisation de l'espace qui présente une importante capacité d'accueil pour de nouvelles activités urbaines
- Un paysage singulier au fort potentiel de verdissement



2. Vision et principes de mise en valeur

VISION ET PRINCIPES DE MISE EN VALEUR

Jeter les bases d'une vision commune pour le quartier Namur-Hippodrome. Celle-ci se décline selon les principes de mise en valeur proposés suivants :

- 1.** Un quartier à faible empreinte écologique, carboneutre, innovant et ancré dans la communauté
- 2.** Un milieu de vie complet, diversifié et inclusif offrant un mode de vie propice aux familles
- 3.** La mobilité active et collective, assise d'un quartier ouvert sur la ville
- 4.** Un réseau d'espaces verts et publics intégrés, à la base de l'organisation spatiale du quartier
- 5.** Une identité du lieu renouvelée

VISION ET PRINCIPES DE MISE EN VALEUR

1. Un quartier à faible empreinte écologique, carboneutre, innovant et ancré dans la communauté

Le quartier est à l'avant-garde en matière d'aménagement et d'architecture respectueuse de l'environnement.

Il se démarque par ses performances environnementales et son objectif de carboneutralité.

Ancré dans la communauté, ce milieu de vie a une approche d'écoquartier et se distingue par la responsabilité et l'engagement des citoyens.



La gestion de l'eau par des noues (fossés herbeux remplissant une zone tampon pour les eaux de ruissellement)
e-rse.net



Écoquartier de la Brasserie, Strasbourg, France
©SERS

VISION ET PRINCIPES DE MISE EN VALEUR

1

■ Ce principe se reflète dans :

- La recherche de la qualité et de l'audace en matière d'aménagement, de design urbain et d'architecture par le recours à l'émulation des idées
- Le verdissement massif permettant de réduire les îlots de chaleur et d'améliorer la qualité de l'air
- Le recours aux énergies propres dans les domaines de la mobilité
- L'efficacité énergétique des bâtiments
- La réduction de la consommation d'eau par la réutilisation de l'eau de pluie, l'irrigation, le recyclage des eaux grises et l'utilisation d'appareils à faible débit
- L'obtention de certifications environnementales pour les bâtiments et les aménagements extérieurs



Quartier de la Prairie-au-Duc, Nantes, France
villes-innovations.com

VISION ET PRINCIPES DE MISE EN VALEUR

2. Un milieu de vie complet, diversifié et inclusif offrant un mode de vie propice aux familles

À l'image de la diversité sociale et culturelle de Montréal et de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, le quartier est mixte, il offre un milieu de vie accueillant et inclusif.

La diversité sociale du quartier s'exprime aussi par la gamme variée de logements qu'on y trouve, dont une part importante de logements sociaux et communautaires, abordables et pour les familles.

Le quartier permet d'y grandir et offre aux familles la possibilité d'évoluer grâce à un mode de vie axé sur la proximité et la cohabitation, l'échange et la socialisation ainsi que l'apprentissage et l'éducation.



Quartier Vauban, Fribourg, Allemagne
© Daniel Shoenen, voxeurop.eu



Bo01, Malmö, Suède
balticurbanlab.eu

VISION ET PRINCIPES DE MISE EN VALEUR

2. ■ Ce principe se reflète dans :

- La proximité des lieux d'habitation avec les lieux d'emplois et de commerces
- L'offre et la concentration d'équipements collectifs mutualisés et d'espaces publics de qualité, comme lieux d'ancrage de la vie de quartier
- Les aménagements de qualité et sécuritaires, notamment des espaces publics, adaptés et qui peuvent évoluer selon les besoins d'une population plurielle



Écoquartier Étoile, communes d'Annemasse, d'Ambilly et Ville-la-Grand, France
© Devillers, annemasse.fr



VISION ET PRINCIPES DE MISE EN VALEUR

3.

La mobilité active et collective, assise d'un quartier ouvert sur la ville

La mobilité du quartier est complètement repensée, les gens s'y établissent pour la qualité des aménagements et l'efficacité des parcours recentrés sur le piéton.

La mobilité est renforcée par un maillage de cheminements conviviaux dont l'accès au métro constitue le point d'ancrage.

L'expérience de la marche à travers le quartier est agréable et fonctionnelle.

Le quartier est entièrement desservi par une mobilité collective efficiente se déployant le long de lignes de force.



Proposition d'aménagement pour la rue Jean-Talon Ouest, au croisement du boulevard Décarie



Écoquartier des Fabriques, Marseille, France
madeinmarseille.net

VISION ET PRINCIPES DE MISE EN VALEUR

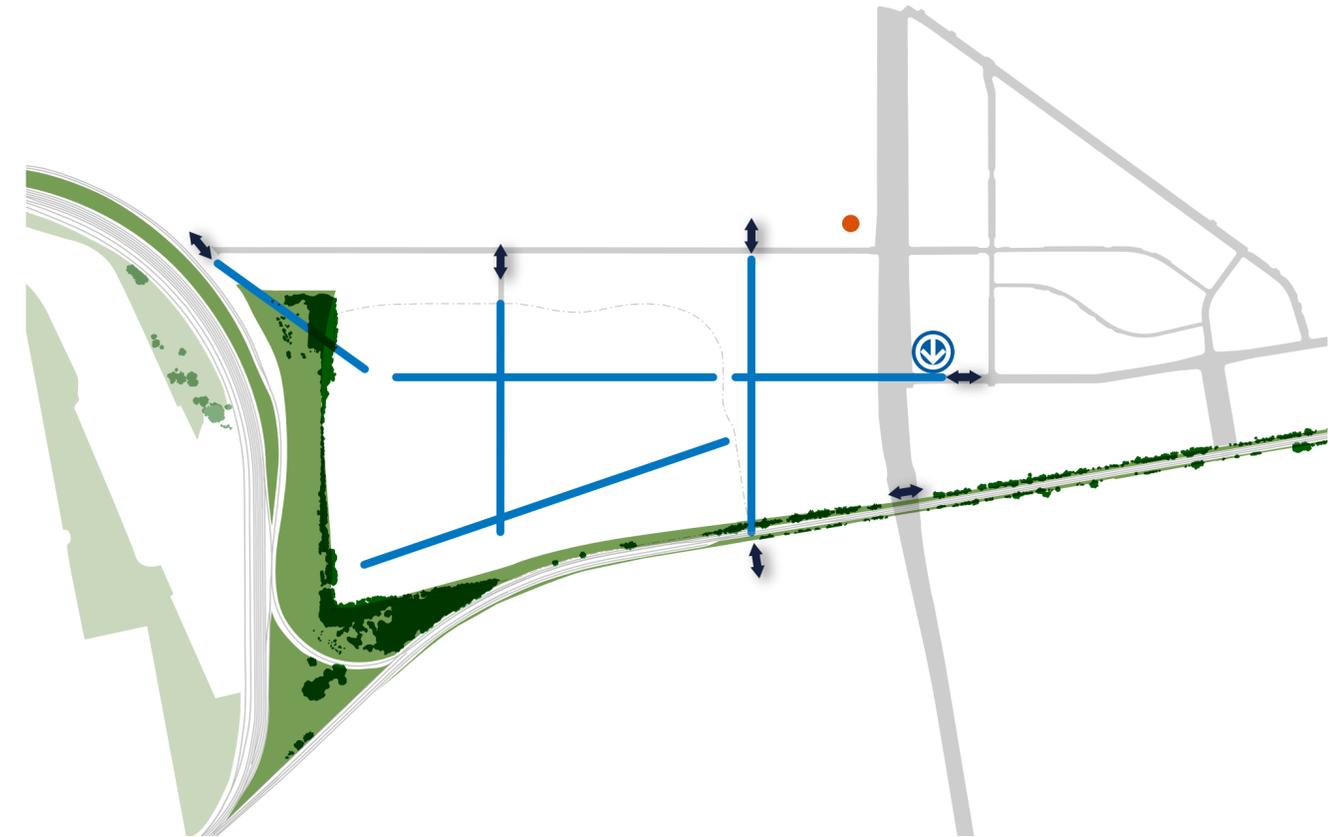
3

■ Ce principe se reflète dans :

- L'aménagement de liens physiques rétablissant l'ouverture du quartier sur la ville et offrant de nouvelles possibilités pour les déplacements
- L'aménagement du domaine public et la gestion du stationnement limitant l'utilisation de l'automobile
- La reconfiguration des abords de la station de métro Namur de façon à y redéfinir la mobilité et la place du piéton
- Le partage de la rue permettant une cohabitation harmonieuse de tous les usagers
- L'aménagement de parcours et l'offre de services de mobilité répondant aux besoins d'une population diversifiée, celle à mobilité réduite particulièrement



Funenpark, Amsterdam, Pays-Bas
© Anne ten Ham, landlab.nl



Les connexions et les lignes de force mettant en scène l'ouverture sur la ville et l'accès au métro

VISION ET PRINCIPES DE MISE EN VALEUR

4. Un réseau d'espaces verts et publics intégrés, à la base de l'organisation spatiale du quartier

Partie intégrante du quartier, la nature s'y déploie pour soutenir l'armature des espaces et des lieux publics.

La végétation et l'eau, constituées en réseau, participent à l'organisation spatiale du quartier et contribuent à son attrait et à sa vitalité.

Hierarchisés, connectés et adaptables aux besoins d'une population diverse, les lieux publics sont appropriables.



Modulation des densités encadrant le domaine public

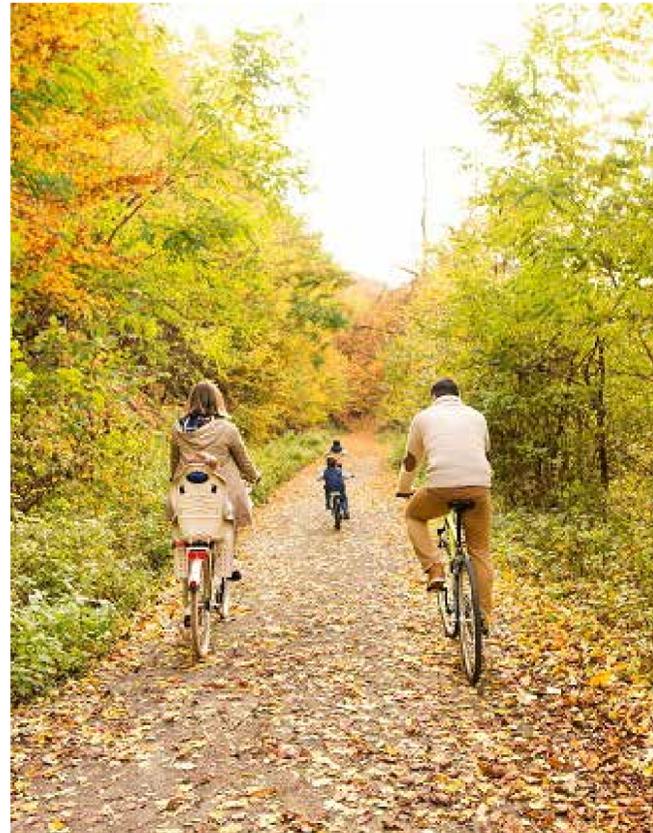


Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin
© Erick Poivey

VISION ET PRINCIPES DE MISE EN VALEUR

4. ■ Ce principe se reflète dans :

- La consolidation et l'aménagement d'une bande verte ceinturant le quartier le long des voies ferrées, assise d'une trame verte et bleue
- L'aménagement de parcours verdoyants et naturalisés, ponctués de lieux publics
- L'aménagement de rues, de passages, de noues et de rues partagées permettant le déploiement de la végétation dans le quartier
- Le caractère multifonctionnel de l'espace public, permettant de répondre adéquatement aux besoins variés, et ce, de nuit comme de jour et l'hiver comme l'été



Une ceinture verte reliant le quartier à ses abords notamment par le transport actif
vifamagazine.ca



Proposition de déploiement des espaces verts et des lieux publics

VISION ET PRINCIPES DE MISE EN VALEUR

5. Une identité du lieu renouvelée

Tourné vers l'avenir, le quartier reconnaît son héritage agricole et hippique tout en réinventant son identité.

La figure de l'anneau est réinterprétée et les vues vers le mont Royal sont mises en valeur.

L'évocation et la reconnaissance des activités hippiques grâce à la toponymie et l'art public.

Les perspectives vers les principaux points d'ancrage du quartier, tels que la station de métro, les équipements collectifs et les espaces publics, sont encadrées.



Rappel de l'identité hippique dans le quartier Namur-Hippodrome

VISION ET PRINCIPES DE MISE EN VALEUR

5. ■ Ce principe se reflète dans :

- La mise en scène des principaux points d'intérêt, dont le mont Royal et l'oratoire Saint-Joseph, par des percées visuelles, préservant le rapport du quartier à la ville
- Le déploiement d'une agriculture urbaine saine, éducative et nourricière contribuant au rappel de l'héritage agricole du secteur



Agriculture urbaine
www.urban.org

3. Principaux défis

PRINCIPAUX DÉFIS

L'amélioration préalable des conditions de mobilité

Morcellement

Congestion et accessibilité

Préalable de la mobilité

Mobilité repensée

La mise en oeuvre d'un projet urbain complexe et d'envergure

Envergure et complexité

Interventions à court et à long terme

Ressources, engagement civil et partenariats

Gouvernance rigoureuse et adaptée

L'inscription du futur quartier dans la transition écologique

Impératif

Empreinte écologique

Effort collectif

Innovation et engagement



4. Prochaines étapes

PROCHAINES ÉTAPES

**Consultation publique en amont
par l'OCPM sur la vision et les
principes de mise en valeur**
Automne 2019

Dépôt du plan d'ensemble
2021

Modifications réglementaires
Au plus tard en 2023, le cas échéant

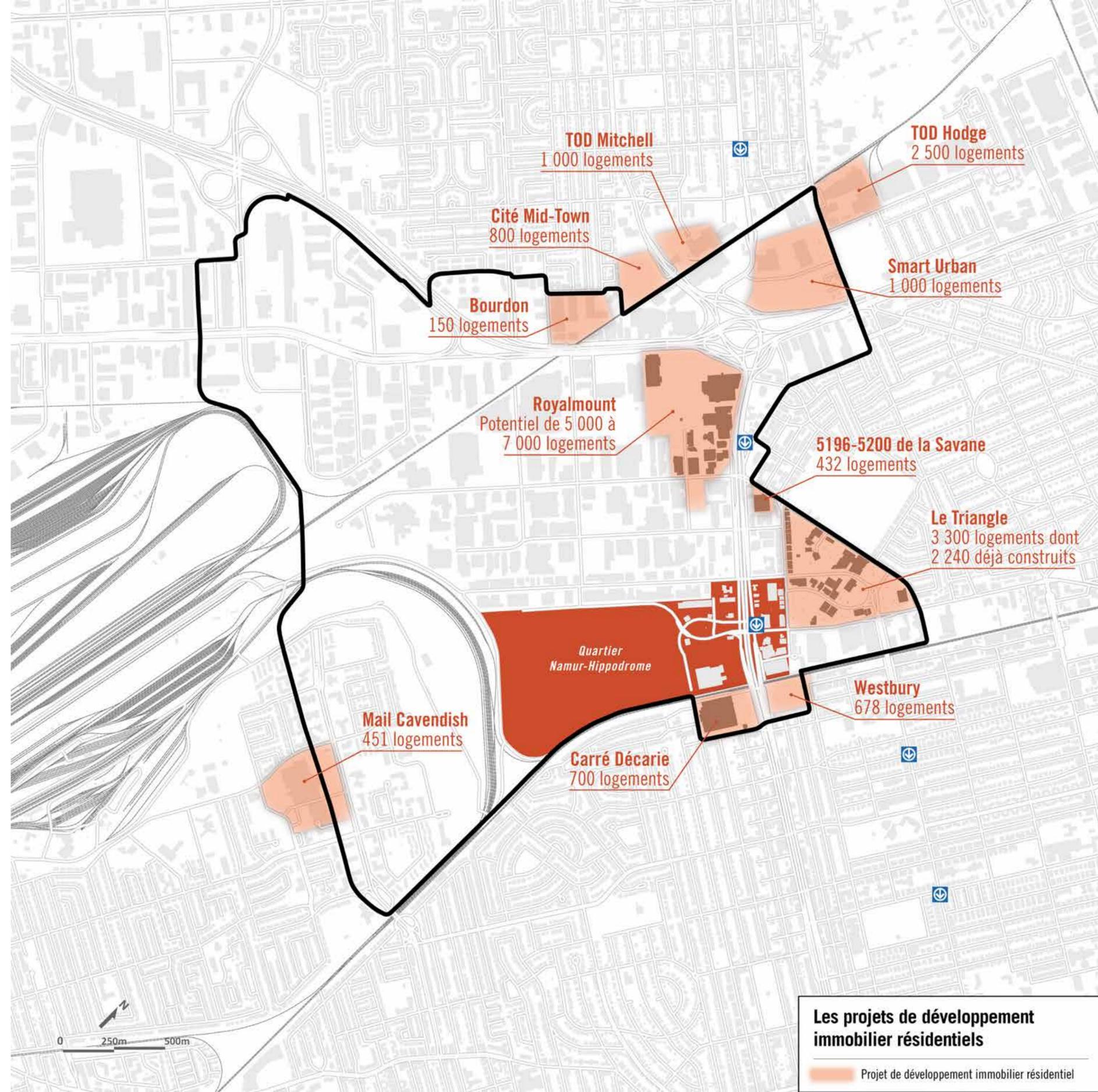


Mercredi

ANNEXES

ANNEXES

Projets de développement immobilier résidentiel



ANNEXES

Droit de préemption

